

Chalette

Magazine municipal / n°99 / Octobre 2018



Chalette
sur-Loing

Place Commune



Contre la fermeture de la
poste à Vésines

> Page 8



Hiba Pruneau, 1^{ère}
adjointe, a invité
l'humoriste **Hilal la
Blague** à la Fête de la
Fraternité

> Page 12

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

Pour tout savoir
rendez-vous page 12

SAM 27 OCT FÊTE DE LA fraternité

PAROLES DE CHALETTOIS·E·S

8H45-18H • COMPLEXE SPORTIF DU CHÂTEAU-BLANC



RANDO CITOYENNE

REPAS DU MONDE

DEFILE INTERCULTUREL

STAND UP AVEC HILAL LA BLAGUE



Ouverture des Rencontres d'octobre 2018 à la Maison des arts

Octobre : un mois riche en événements « solidaires » !

Les Rencontres d'octobre

Ce mois d'octobre est placé sous le signe de la solidarité de proximité.

En effet, il commence avec l'inauguration des Rencontres d'octobre. Certes, c'est une manifestation dédiée à nos aînés ancrée dans les traditions chalettoises ! Cependant, depuis l'an dernier les activités axées sur l'intergénérationnel se multiplient. Car l'écoute, l'entente, le « faire ensemble » entre les générations créent une société solidaire et fraternelle rompant l'isolement.

À Chalette, développer les liens intergénérationnels, promouvoir des projets partagés entre les plus jeunes et les plus âgés, c'est une des priorités.

FRATERCITÉ : la régie de quartier

Elle était attendue depuis 2012 !

Après deux ans de travail acharné, le comité de pilotage pour une régie de quartier a statué pour son ouverture. L'agrément « chantier d'insertion » vient d'être accordé et à partir de ce mois 9 emplois sont créés permettant ainsi le démarrage des activités. La qualité du dossier a été soulignée par les partenaires financiers.

La Fête de la Fraternité

À Chalette, nous nous attachons à renforcer les valeurs républicaines, parmi lesquelles la fraternité.

Ainsi, pour la troisième année consécutive, et au vu de l'entière réussite des deux autres éditions (600 visiteurs en 2016 puis 900 en 2017), nous renouvelons la Fête de la Fraternité avec, cette année, une innovation : nous sommes membres du mouvement national Fraternité générale.

Entretenir, développer la fraternité, gommer les inégalités, garantir un véritable service public de qualité et de proximité, voilà ce à quoi s'astreint au quotidien la Ville de Chalette par l'intermédiaire de ses élus et de ses agents.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P2 - Édito

P3 à 7 - Bilan de mandat

La solidarité, un bien commun à préserver, à développer

P8 - Actualités

Mobilisation contre le projet de fermeture de la poste de Vésines

P9 - Développement durable

Pour l'environnement et la santé de tous, faisons œuvre commune

P10 - Vivre ensemble

Le Service enfance famille : un soutien quotidien à la parentalité

P11 - Actualités

C2L a déménagé dans ses nouveaux locaux

Un local et des permanences pour la CGL

Un centenaire au foyer Jacques-Duclos

P12 - Fraternité

Troisième Fête de la Fraternité sur le thème de l'humour

P13 - Sport et loisirs

Vacances sports et nature avec le Service des sports

Vacances d'automne au Centre de loisirs

Reprise à l'Union gymnique de Chalette

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant

Arsène Tchakarian, un partisan à Chalette

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur

Imprimé sur papier 100% recyclé



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Avec ce numéro d'octobre, le magazine municipal Chalette Place Commune poursuit le cycle de présentation du bilan de la municipalité dans ses principaux domaines de compétence. Ce mois des Rencontres d'octobre et de la Fête de la Fraternité permet de présenter les actions de solidarité conduites sous la responsabilité du maire, Franck Demaumont. Rencontre avec sa première adjointe en charge de la Solidarité de proximité, Hiba Pruneau.



Hiba Pruneau

CPC - Hiba Pruneau, vous êtes première adjointe au maire et en charge de la Solidarité de proximité. Quel sens donnez-vous à cette appellation qui n'est pas commune ?

Hiba Pruneau - La municipalité de Chalette s'est toujours fortement engagée auprès des citoyens dans une démarche de solidarité. Face aux crises économiques, la commune fait le choix d'aller plus loin en promouvant de nouvelles formes de solidarité. La solidarité de proximité, c'est d'abord une solidarité du quotidien entre concitoyens. Ici, nous encourageons les relations entre les citoyens, par exemple les relations intergénérationnelles. Mais c'est aussi considérer que les habitants de Chalette partagent une communauté de destins qui fait lien. La solidarité de proximité, c'est concevoir le patrimoine humain de notre ville comme porteur de citoyenneté, de regard et de responsabilité vis-à-vis de l'autre.

CPC - La proximité implique un engagement au plus près des habitants. Pensez-vous vous appuyer sur des réseaux ou des associations pour faire « remonter » les besoins ?

HP - La commune est aussi la première institution de proximité, très proche des citoyens. Elle a pour ambition de valoriser la richesse première de Chalette, ses habitants d'origines et de cultures multiples. Dans ce cadre, la Ville encourage un tissu associatif dense et actif, par exemple en mobilisant les associations en amont de chaque événement. La municipalité fait remonter des besoins des associations et des citoyens en recherchant ensemble des réponses. C'est aussi cela, le faire-ensemble en amont pour mieux vivre

ensemble. La solidarité de proximité fait émerger des savoir-faire variés, tout en créant une synergie entre les citoyens.

CPC - D'ici quelques semaines, la régie de quartier Fratercité sera opérationnelle. Merci de préciser son intérêt et ses missions.

HP - D'abord, la régie de quartier émane d'un collectif, habitants, citoyens, bailleurs, associations de locataires qui, dans une démarche de démocratie participative impulsée par la municipalité, a défini ses missions. La régie de quartier Fratercité constitue un tremplin pour les plus éloignés de l'emploi, par deux voies : l'insertion économique par le travail dans les domaines de l'entretien des espaces verts et de la propreté urbaine, et l'insertion sociale par la constitution d'ateliers citoyens, soit des échanges en termes d'éducation populaire, les arts, la culture scientifique. Ainsi, nous avons obtenu l'agrément « chantier d'insertion ». Dès la semaine prochaine, nous allons créer huit emplois : un encadrant technique, six emplois dans les domaines de l'entretien des espaces verts et de la propreté urbaine et un conseiller en insertion professionnelle pour l'embellissement de nos quartiers et l'entretien des rues.

CPC - Enfin, la Fête de la Fraternité que vous avez initiée il y a deux ans se tiendra au complexe sportif du Château-Blanc. Quel sens donnez-vous à ce rendez-vous d'octobre ?

HP - Pour cette troisième édition de la Fête de la Fraternité, nous voulons lutter contre les préjugés et valoriser les différences et les talents chalettois. Cette année, cette journée sera sous le signe de l'humour. Au programme, on retrouvera une balade citoyenne, un débat sur les valeurs de la République, un repas du monde préparé par les différentes associations, un défilé interculturel et, pour clôturer la journée, un spectacle humoristique de Hilal la Blague et bien d'autres surprises...



Présentation de la régie de quartier «Fratercité» par Mélanie Peneau, directrice de la régie, Hiba Pruneau, adjointe au maire à la Solidarité de proximité, et Céline Wattedled, DGA à la mairie

On en parle

La solidarité, un bien commun à préserver, à développer

Pour la Ville, la solidarité est un facteur de cohésion et de justice sociale et c'est la raison pour laquelle elle déploie des politiques publiques qui ne laissent personne de côté, quel que soit le revenu des foyers.

La solidarité, facteur de cohésion sociale

Ainsi, aucune prestation tarifée par la Ville ne correspond à son coût réel. Cela signifie que la solidarité municipale assurée à chaque habitant selon ses besoins est financée par nous tous selon nos moyens, contrairement au 1 % des plus riches en France qui bénéficient d'une « solidarité » de plusieurs milliards d'euros (évasion fiscale estimée à 90 milliards par an, baisse de l'Impôt sur la fortune, etc.).

Autant dire que la solidarité est un combat mené par le maire, Franck Demaumont, et par son équipe, un combat pour maintenir des services publics de proximité au service de tous les habitants afin que la fraternité, valeur constitutive de la République, soit réellement au cœur des préoccupations de tous. En voici quelques exemples.

La solidarité de proximité

Dans un contexte national de crise et de crispations où tout pousse vers l'individualisme et la performance, où l'on assiste au délitement des liens sociaux, à la montée de l'isolement, au développement du « chacun pour soi », il semble important aux élu-e-s chalettois de raviver le lien social et la solidarité sous toutes ses formes. Car les valeurs de citoyenneté, de fraternité, de convi-

Quelques actions conduites par la Ville, pour que solidarité soit un droit réel :



Hiba Pruneau, première adjointe, et le sous-préfet de Montargis à l'ouverture de la Fête de la Fraternité 2017

Rencontres entre les jeunes et les dirigeants d'entreprises au Printemps de la jeunesse 2018

La Fête de la Fraternité

Valoriser la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » au cours d'une journée festive d'échanges et d'activités partagées. Cette journée s'appuie sur le mouvement associatif et les citoyens, démontrant ainsi que le « faire ensemble » pour « vivre ensemble » répond aux valeurs des Chalettois. 2 éditions : 2016 (600 personnes) et 2017 (900 personnes).

Le Printemps de la jeunesse

L'objectif est de répondre aux différentes problématiques rencontrées par les jeunes dans leurs recherches d'emplois, de stages, de formations... Le public visé est celui que les services municipaux rencontrent le moins : les 16 – 30 ans.

Il s'agit de réunir les jeunes en recherche de formation ou d'emploi et les responsables d'entreprises dans un cadre plus convivial.



vialité, de tolérance et d'entraide sont essentielles au «faire ensemble pour vivre ensemble », d'autant que ces valeurs sont constitutives de l'histoire de notre cité. Mais trop souvent ces notions restent dans le domaine de l'abstrait alors que de nombreux liens informels peuvent être créés et développés par chacun et chacune d'entre nous, individuellement ou collectivement, dans notre quartier au quotidien. Souvent, il suffit de susciter l'idée, l'envie, de donner quelques heures par ci par là, et une once d'organisation.

Pour **Hiba Pruneau, première adjointe, en charge de la Solidarité de proximité**, cette orientation est un engagement du programme municipal 2014-2020. « *Je suis attachée aux valeurs du service à la population, nos projets étant de mettre l'humain en son cœur. Chalette, Ville de paix, agit pour de nouvelles relations entre les personnes et entre les groupes. Aujourd'hui, le vivre-ensemble est mis à mal et nous constatons une importante dégradation des relations humaines. Les rapports entre individus se sont altérés sous l'effet des crises économiques et sociales. Notre responsabilité est de réparer le tissu social déchiré en proposant d'autres formes de solidarité. En effet, la solidarité*

de proximité consiste à promouvoir à l'échelon local une autre organisation de la société, citoyenne, fondée sur la solidarité (dont la solidarité intergénérationnelle) et sur une autre répartition des richesses ».

L'accès aux droits, un combat permanent

Le droit au logement auquel chaque citoyen devrait avoir accès est remis en cause pour de nombreuses familles qui craignent d'être mises à la rue suite à un jugement d'expulsion.

C'est ainsi qu'un dispositif d'aide aux personnes en difficulté est mis en place par le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** avec la participation d'un groupe d'élus.e.s et de représentants d'associations à l'écoute des habitants pour les soutenir dans leurs démarches, se déplaçant parfois au domicile et participant à la préparation des commissions qui examinent les procédures d'expulsion en sous-préfecture. Ces élus défendent les intérêts des Chalettois et se mobilisent afin que le droit au logement soit respecté.



Signature avec le Département de la convention de recrutement de 10 contrats aidés



Rencontres avec les usagers lors des assises du transport. Ici, Marie-Madeleine Heugues au Lancy, et Hiba Pruneau devant la gare de Montargis



Les contrats aidés

Dans le cadre d'un plan pour l'emploi du Département ouvrant la possibilité aux collectivités de recruter des bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi en contrats CUI-CAE, la Ville a recruté 10 personnes, pour une durée d'un an à raison de vingt heures par semaine, la Ville s'engageant à proposer des formations qualifiantes pour compléter leur parcours professionnel. Les 10 emplois créés se déclinent comme suit : 4 au Service espaces verts, 3 au Service Ville propre, 1 dans les Centres de loisirs, 1 agent administratif, 1 agent d'entretien. D'autre part, la Ville veille à ce que dans tous les chantiers publics réalisés sur la commune, la clause d'insertion sociale soit respectée.

Les assises du transport

Une enquête a été conduite par la Ville pour sensibiliser la population aux problèmes des transports en commun, recenser les besoins et les attentes afin de les relayer par les élues chalettoises et membres de la commission transport, Marie-Madeleine Heugues et Hiba Pruneau, auprès de l'AME. **La demande de la Ville** porte sur la création d'une **navette inter-quartiers** permettant aux usagers de pouvoir se déplacer dans la ville sans être contraints de se rendre à Montargis pour prendre les correspondances, d'où la remise en cause du réseau en étoile : cet objectif répond aux attentes de l'**Agenda 21** et aux besoins de la population.

Il a également été demandé de mettre en place des navettes le dimanche pour permettre aux usagers de se rendre à l'hôpital et aux pharmacies de garde.

La solidarité, un bien commun à préserver, à développer (suite)

Selon Chantal Clément, adjointe aux affaires sociales, « les retards de loyer sont souvent dus à des accidents de la vie : la perte d'un travail, une séparation ou bien une maladie... Avec la crise, de plus en plus de personnes rencontrent des difficultés pour s'acquitter de leur loyer ou de leurs factures de gaz et d'électricité. Il est essentiel d'agir le plus tôt possible pour éviter qu'elles ne s'enfoncent un peu plus dans la misère avec une dette qui augmente. Le logement est un droit fondamental, c'est avant tout une question de solidarité. »

Aussi les missions du CCAS ont-elles évolué, notamment en ce qui concerne l'aide à l'accès aux droits : Aide personnalisée au logement (APL), énergie, dossier DALO (droit au logement opposable)...

Le droit de bien vieillir

La réponse aux situations de perte d'autonomie que vivent des millions de personnes dans notre pays est un enjeu de société important. Les réponses apportées par les gouvernements successifs se limitent aux personnes âgées et au vieillissement. Partant des insuffisances actuelles de la prise en charge qui ne sont pas acceptables,

les élu-e-s proposent un socle solidaire, avec une Sécurité sociale renforcée dans ses prérogatives et la proposition de développer un service public du service à la personne. C'est la complémentarité des deux qui doit permettre la mise en œuvre d'une autonomisation de la personne dans le respect de sa dignité et de sa citoyenneté. **D'où le projet d'habiter le foyer-restaurant Jacques-Duclos comme « résidence autonomie » d'ici 2021.**

Pour Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, l'engagement de la Ville en direction des seniors est déjà important. « En effet, notre Ville dispose pour se loger de la résidence Louise-Michel et du foyer-restaurant Jacques-Duclos. Nous effectuons également un portage de repas à domicile réservé aux personnes dépendantes ou en situation de handicap. L'engagement de notre Ville auprès de nos aînés n'est plus à démontrer. Ainsi, certains peuvent s'évader vers d'autres horizons grâce au SEMURPA qui organise pour eux, chaque année, un séjour ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances) en France. Quant au traditionnel repas annuel qui réunit plus de mille convives, il ne trouve pas d'égal dans l'agglomération. Aux actions de la Ville ajoutons l'engagement de nombreuses associations pour la défense des droits des seniors. La Municipalité est d'autant



Remise des pétitions contre les expulsions locatives sans relogement à la sous-préfecture le 5 juillet 2018



Séjour aux Issambres (Var) du 26 mai au 2 juin organisé par le SEMURPA

Journée de sensibilisation aux droits des familles

Cette journée sera menée en lien avec le réseau associatif autour de l'accès à l'emploi, du droit à la santé, au logement, à la culture, au sport, etc.

Le CCAS intervient dans différents domaines : accompagnement des personnes en difficultés, accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA pouvant prétendre à un contrat aidé, suivi des familles en situation d'impayés de loyer et menacées d'expulsion, distribution de bons alimentaires, attribution d'aides financières pour régler les loyers, factures d'énergie, assurance, aides à l'énergie et au maintien dans le logement, mise en place de dossier pour la téléalarme pour les personnes âgées.

Droit aux vacances pour tous

- **Vacances en camping** : le principe est de favoriser/aider ou prendre en charge pour une partie le départ en vacances des familles dans un camping. Ce dispositif, subventionné par la CAF et l'ANCV, concerne 53 personnes (11 familles).
- **Journée à la mer** (avec une participation financière des familles). Cette année, la Ville a organisé une sortie à la mer dans le Calvados.

Droit au logement

Arrêté municipal contre les expulsions locatives sans relogement, mise en place de groupes de travail avec les associations sur différentes thématiques : droit au logement, lutte contre l'insalubrité et les «marchands de sommeil», hébergement d'urgence.

plus engagée envers les aînés qu'elle s'est donné comme axe prioritaire de ce mandat la solidarité de proximité dans le but, notamment, de rompre l'isolement qui représente un des maux de notre société. La retraite, ce n'est pas le retrait de la vie sociale, bien au contraire ; c'est un nouveau départ ».

La santé pour tous, un droit à conquérir. La Ville s'y emploie.

Le mythe de l'égalité des chances n'a cessé de masquer quarante années de matraquage idéologique, de politiques libérales et de mesures austéritaires tendant à une privatisation généralisée de la santé, symbolisée par « l'hôpital entreprise ». Ces mesures ont profondément fragilisé notre système de santé, originellement marqué du sceau de la solidarité et échappant aux mécanismes de marché. En 2015, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a justement confirmé cette dérive en alertant

sur l'accès aux soins pour les personnes fragiles, accès d'autant plus difficile qu'on manque de médecins dans l'agglomération.

Partant de cette carence, les élu-e-s de Chalette ont fait le choix politique et financier d'ouvrir le **Centre municipal de santé Ambroise-Croizat**, lequel salarie cinq médecins, un cadre médical et des secrétaires et, à partir de janvier 2019, une dentiste. Et c'est bien là la différence avec une Maison de santé qui, elle, pratique une médecine libérale. Ainsi, en consultant au Centre de santé, les patients munis de leur carte Vitale ou attestation CMU et de leur carte de mutuelle à jour bénéficient du tiers-payant et n'ont rien à déboursier. En plus des consultations, cette structure municipale porte des projets de santé publique en mettant en œuvre des actions de prévention. Fidèles à l'idéal du fondateur de la Sécurité sociale, le maire, Franck Demaumont, et son équipe répondent ainsi à un réel besoin de la population.



L'équipe du Centre municipal de santé



Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, et Estelle Bossennec, directrice du Pôle solidarité, visitent le T2 d'une résidente du Foyer Jacques-Duclos

Droit à la santé

L'objet de la création d'un **Centre municipal de santé (CMS)** est la lutte pour l'accès de tous à la santé, puisque les patients n'ont pas à avancer les frais de consultations, et la lutte contre la désertification médicale.

- Le Contrat local de santé a participé à l'élaboration du CMS.

Aujourd'hui, le CMS intervient dans différents domaines tels la prévention de l'obésité en direction des petits et contre certaines maladies (rougeole).

- Actions de médecine de proximité par le biais de consultations en maison de retraite et par la tenue de permanences à Vésines.
- Développer les permanences dans les quartiers prioritaires (aujourd'hui uniquement dans le quartier de Vésines) et obtenir un conventionnement avec le foyer Jacques-Duclos.

Retraités et personnes âgées

- **Le service des repas à domicile** : créé en 1990. Livraison dans la ville et les communes limitrophes.
- **Le foyer-restaurant Jacques-Duclos** sera labellisé « résidence autonomie ». Des transformations sont donc envisagées, notamment avec **l'augmentation de logements T2**, l'ouverture d'une lingerie et la mise en place d'actions de prévention de perte d'autonomie.
- **Les Rencontres d'octobre** : durant un mois, les rencontres permettent les échanges avec les jeunes générations, la pratique du sport avec la randonnée intergénérationnelle, etc.
- **La fête annuelle des retraités et personnes âgées** rassemble autour d'un repas et d'une journée festive près de 1000 personnes.

Actualité

Contre le projet de fermeture de la poste de Vésines, le maire appelle à la mobilisation générale



Le 28 août dernier, le maire, Franck Demaumont, recevait M. Hibon, délégué aux relations territoriales à la Poste, et M. Quirion, directeur sur le secteur de Chalette. Au cours de cet entretien, les représentants de la Poste ont présenté le projet de fermeture du bureau de Vésines et l'augmentation de l'amplitude d'ouverture de celui du Bourg. Autant dire que le maire a fait part de sa totale opposition à la fermeture de la poste située rue Roger-Salengro, dans le cœur de Vésines. Suite à cette réunion qui fut brève, Franck Demaumont a réuni les représentants départementaux CGT de la Poste, Mmes Combe et Lucchini, et Jalila Gaboret, conseillère régionale, membre de la commission de présence postale, afin de faire le point sur la situation.

Pour les représentants syndicaux, la volonté de fermer des bureaux de poste s'inscrit dans une stratégie globale de réduction de ce service public de proximité afin de ne conserver qu'un bureau de poste pour 20 000 habitants, d'où les nombreuses fermetures envisagées dans les quartiers urbains et les villages (il n'y aura plus que 6 bureaux de poste à Orléans en suivant cette logique et ceux d'Amilly et Villemandeur sont menacés !). Toujours selon les représentants de la CGT, les alternatives proposées à cette fermeture seraient la création de relais de poste communaux, financés par les communes, ou l'ouverture de relais de poste urbains confiés à des commerçants.

Pour Franck Demaumont, ces hypothèses ne sont pas envisageables car elles porteraient un coup fatal au grand service public postal, si nécessaire à la vie quotidienne des habitants, à l'aménagement des territoires, déjà si fortement affectés par le désengagement de l'État

et la disparition d'autres services publics. Et d'ajouter que le quartier de Vésines est un lieu de vie important dans l'agglomération, dynamique avec ses nombreux commerces, et situé le long d'une route départementale empruntée par de nombreux habitants des communes voisines. Pour l'heure, en réaction au refus de fermeture de la Municipalité, la direction de la Poste envisage de réduire de moitié le nombre de personnes y travaillant, passant de deux à un agent ! Bref, tout pour faire accepter « l'inutilité » de la poste dans ce quartier ! D'où la réaction du maire qui appelle à signer une pétition pour le maintien et le développement de la poste à Vésines. Cette pétition a d'ores et déjà recueilli plusieurs centaines de signatures et est disponible chez tous les commerçants et dans les lieux d'accueils de la mairie.

PÉTITION

Défendre le service public à la Poste, c'est possible ! La mobilisation a déjà permis d'empêcher la fermeture de certains bureaux.

Rassemblons-nous autour de l'exigence de services publics de proximité et de qualité !

- Contre la fermeture de bureaux de poste !
- Contre la réduction des horaires d'ouverture et des services proposés à la population !
- Pour donner à la Poste les moyens d'accueillir décemment le public !
- Pour des conditions de travail permettant au personnel de la Poste d'assurer sa mission de service public !



Développement durable

Pour l'environnement et la santé de tous, faisons œuvre commune

La terre se réchauffe dangereusement, la biodiversité disparaît, l'eau se raréfie. Alors, on continue ? Ensemble, citoyens, élus, disons stop !

Pour un problème global, agissons local ! Il n'y pas de petites actions, elles s'additionnent.

Dans le cadre de l'opération « Zéro pesticide dans nos villes et nos jardins », pour la santé de tous, participons à la rando binette dans notre quartier.

Pour la planète, pour l'environnement et la santé, faisons cause commune.

C'est avec ces quelques mots que la Ville a invité les habitants des quartiers du Lancy et de Vésines à participer à une matinée rando binette le 22 septembre dernier.

Effectivement, l'heure est grave d'où « L'appel des coquelicots » porté par de nombreuses associations et personnalités dont voici un extrait : « *Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Un tiers des oiseaux a disparu en quinze ans, la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.* »

Et le premier de ces actes est de ne plus faire usage de pesticides dans nos villes et nos jardins, interdiction qui sera généralisée aux particuliers le 1er janvier 2019. Alors, on fait comment ? « *Ce n'est pas acceptable qu'il y ait des herbes (pas si folles) sur nos trottoirs* » entendons-nous ici et là. Eh bien oui, il faudra s'y faire et ce n'est pas bien grave ; il suffit d'imaginer la ville comme un jardin en soi, une ville végétale.

Et si on s'y mettait tous ! Chalette est traversée de part et d'autre par plus de 50 kms de rues et plus de 100 kms de trottoirs ; s'y ajoutent les chemins piétonniers et les nombreux espaces verts et publics. Donc, il est impossible de tout désherber manuellement, même à l'aide de matériels plus performants. Et est-ce vraiment souhaitable ? Bien sûr que non, et ce serait contraire à l'esprit même de la loi. Car, rappelons-le, il devient urgent pour la santé et la vie de demain de valoriser le renouveau de la biodiversité dans nos villes et nos jardins.

Comment désherber mon trottoir ?

L'usage de pesticides sur l'espace public est strictement interdit. Pour soutenir les services techniques de la Ville, désherbez manuellement devant chez vous : versez de l'eau bouillante de cuisson sur les indésirables, utilisez une binette, balayez pour éliminer terre et graines ou favorisez des végétaux choisis pour limiter les herbes les plus envahissantes...



Vivre ensemble

Le Service enfance famille : un soutien quotidien à la parentalité



Créé en 2011 sous l'égide du Pôle réussite éducative, le Service enfance famille reçoit un public de plus en plus nombreux. Organisé autour d'actions diverses, il accueille les parents d'enfants et d'adolescents souhaitant être soutenus dans la relation enfants/parents. À travers ses missions, il propose des activités pour se ressourcer, s'informer, rencontrer d'autres parents, échanger et trouver des solutions. Il a également vocation à mettre en avant les savoir-faire et les capacités de chacun à éduquer, faire vivre des moments privilégiés parents/enfants et développer l'entraide entre parents, le tout en prônant le respect, la tolérance, l'esprit d'équipe et la laïcité, la discrétion professionnelle étant le b.a.-ba de l'équipe d'animation.

Se rencontrer, se ressourcer, rompre l'isolement, s'épanouir

Les actions du service s'organisent autour de trois axes :

- **des ateliers du lundi au jeudi** (couture, sport au féminin...) dans lesquels on apprend, on échange des savoirs, on réalise pour soi mais aussi pour les autres ; l'an passé l'atelier couture a réalisé des draps et housses de couettes pour les écoles maternelles de la ville, des costumes pour les fêtes des écoles, et deux robes pour la Fête de la Fraternité, actions qui s'inscrivent parfaitement dans le « faire et vivre ensemble » prôné par la Municipalité ;
- **la pause-café des parents le jeudi matin**, moment où les parents s'accordent du temps pour se retrouver, échanger, rencontrer des professionnels de l'enfance et de la famille pour parler du quotidien ; c'est le lieu où se construisent des initiatives collectives (sorties, atelier cuisine, repas partagé, etc.), où petit à petit on s'épanouit et on prend confiance en soi. Ainsi, c'est lors d'une pause-café qu'est née l'idée

pour quelques femmes du quartier Kennedy-Château-Blanc de créer une association ⁽¹⁾ autour de la cuisine du monde avec pour but d'ouvrir un restaurant ; une autre association est en passe de se créer ;

- **l'atelier des enfants et des parents durant les vacances scolaires**, sans oublier les soirées parents le vendredi une fois par trimestre, très appréciées des mamans qui s'organisent pour la prise en charge des enfants le temps d'une soirée où elles partagent, s'informent, réfléchissent sur une thématique avant de se détendre et de passer un moment convivial autour d'un repas. C'est le moment où elles s'accordent un peu de répit, un véritable moment à elles qui leur permet de sortir de leur isolement.

LE SERVICE ENFANCE FAMILLE EN BREF

Les activités ont repris le 1er octobre mais il est possible de s'inscrire toute l'année, dans la limite des places disponibles, auprès du Service enfance famille (tél. : 02.38.89.59.77) ou yamina.telitchko@ville-chalette.fr • 5 € pour l'année.

- **Atelier couture** : lundi et mardi de 9h à 11h
- **Atelier sport au féminin** : mardi et jeudi de 13h45 à 15h15
- **Ateliers sportifs** en partenariat avec l'UFOLEP ⁽²⁾ et la DRDJSCS ⁽³⁾ : mercredi de 9h à 10h30
- **Pause-café des parents** : jeudi de 8h45 à 11h15 (8h45 – 9h15 accueil avec café)
- **Soirées parents** de 19h30 à 23h30

Partenaires de la Ville : REAPP ⁽⁴⁾, CGET ⁽⁵⁾, Éducation nationale.

(1) O'saveurs color épicées

(2) Union française des œuvres laïques d'éducation physique

(3) Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

(4) Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

(5) Commissariat général à l'égalité des territoires (Contrat de ville)



Actualités

C2L Radio a déménagé dans des studios neufs au Lancy

Du nouveau à C2L ! Votre radio associative locale a déménagé ses studios mi-septembre. Après dix ans passés dans le Bourg au 15 rue Gambetta, C2L vient de prendre ses quartiers au 36 bis rue Guy-de-Maupassant au Lancy, à côté de la boucherie.

C'est une page qui se tourne... C2L a dû déménager en raison du projet de transformation du quartier du Bourg qui verra prochainement la démolition du pavillon Pablo-Neruda qui hébergeait à la fois la radio locale et le Service communication de la Ville. Après divers travaux de mise aux normes, de peinture et d'aménagement, C2L vient donc d'élire domicile dans le quartier du Lancy. Les nouveaux locaux appartenant à M. Poussin ont entièrement été refaits à neuf et aménagés pour la radio sous la direction de Didier Roquet qui avait déjà créé les premiers studios de la radio il y a plus de 35 ans dans un immeuble du Gué-aux-Biches. Les nouveaux locaux qui s'étendent sur 91 m² sont fonctionnels, de plain-pied, et répondent aux normes d'accessibilité. Ils possèdent un accueil pour les invités, un open-space pouvant faire



salle de réunion ainsi que trois studios professionnels où il sera possible d'enregistrer des émissions et faire des directs.

À noter que la radio a dû changer son numéro de téléphone qui est désormais le **09.53.18.23.34**.

Quant au courriel, il reste le même : **contact@c2l-radio.fr** et le site Internet **www.c2l-radio.fr**.

Un local et des permanences pour la Confédération générale du logement

Créée en début d'année 2018, l'antenne locale de la CGL, CGL-ADLC (Association de défense des locataires chalettois), était à la recherche d'un local afin de pouvoir tenir ses permanences au plus proche des locataires. Depuis juillet dernier, cette recherche n'est plus. Avec l'aide du bailleur Vallogis et de la mairie de Chalette, l'association a pu s'installer au 3 rue Maurice-Ravel. Rappelons que la CGL-ADLC vient en aide aux locataires, qu'ils soient issus du domaine public ou privé, lorsqu'ils



rencontrent des difficultés avec leur bailleur ou propriétaire.

La CGL-ADLC agit aussi pour le blocage des loyers et des charges, l'amélioration de la qualité des logements, la revalorisation des aides

aux logements, ou encore le développement de la mixité sociale, et contre les expulsions locatives. Elle rappelle également aux locataires qui rencontrent des difficultés, quelles qu'elles soient, de ne pas attendre le dernier moment pour la contacter.

Quant aux permanences, elles se tiennent chaque mercredi après-midi de 16h à 18h, au local, situé au 3 rue Maurice-Ravel à Chalette.

Contacts : **06.21.27.73.50** ou **06.89.75.40.72**

Un centenaire au foyer Jacques-Duclos



C'est le 4 septembre que le foyer Jacques-Duclos, rue Roger-Salengro à Vésines, a fêté son centenaire, M. Marcel Calvados. Il était pour cela entouré de sa fille et de son gendre, Louissette et Camille Gargar, du maire, Franck Demaumont, de quelques élus et du personnel du foyer.

Né le 26 août 1918 en Guadeloupe, père de quatre enfants, c'est en 2014 qu'il s'installa dans la métropole pour raison médicale, dans un premier temps chez sa fille ; ce n'est que 17 mois plus tard qu'il emménagea

au foyer Duclos. Marcel Calvados a travaillé très jeune, dès l'âge de 14 ans, afin d'exercer divers métiers manuels, maçon, dans des champs de canne à sucre... D'une fratrie de six enfants, il ne lui reste qu'un frère. Malgré son grand âge, sa mémoire est encore bien vive. Il se plaît, comme ce fut le cas ce jour-là, à raconter ses souvenirs à l'exemple du cyclone qui dévasta l'île en 1928 et fit plusieurs centaines de morts. Et signalons que M. Marcel Calvados est le 3ème centenaire de la rue Salengro.

Fraternité

Troisième Fête de la Fraternité sur le thème de l'humour, samedi 27 octobre au complexe sportif du Château-Blanc



Repas partagé à la Fête de la Fraternité 2017

Pour sa troisième édition, la *Fête de la Fraternité*, initiée par Hiba Pruneau, élira domicile au complexe sportif du Château-Blanc. Elle placera le citoyen au cœur de la journée, en favorisant les liens entre les citoyens et les associations et en donnant la possibilité à des talents chalettois d'émerger. Elle sera l'occasion de mettre à l'honneur la richesse de notre ville composée d'habitants aux origines, aux cultures et aux traditions multiples et variées. Autant d'initiatives justifiant l'adhésion de la Ville au réseau national «Fraternité générale».

Des animations citoyennes, festives et intergénérationnelles

La journée débutera par une balade citoyenne, commentée, le long du Solin, laquelle sera suivie d'une rencontre-débat sur les valeurs de la République avec **Aya Cissoko**. Championne de boxe, écrivaine, Aya a vécu avec sa famille dans une quinzaine de mètres carrés du 20^e arrondissement de Paris. Malgré plusieurs drames familiaux, elle obtient un BTS comptabilité/gestion ; comptable le jour, elle s'entraîne matin et soir, ce qui la conduira aux titres de championne de France, d'Europe

LE PROGRAMME

8h45–10h30 : **balade citoyenne** – départ du complexe sportif du Château-Blanc
10h30–12h : **rencontre-débat** sur les valeurs de la République avec **Aya Cissoko** (boxeuse, écrivaine)
12h–14h30 : **repas fraternel**
14h30–16h : **défilé interculturel** « sans code et métissé »
16h–17h : **stand-up avec Hilal Chakir**
Durant la journée : élaboration d'une œuvre commune et d'une maquette sur le thème « construisez ensemble votre ville ». Le Service enfance-famille présentera les travaux qu'il a réalisés tout le long de l'année avec les familles des quartiers.

et du Monde. Mais lors d'un combat, involontairement blessée par son adversaire elle doit être opérée, ce qui lui engendre des défaillances neurologiques et des douleurs récurrentes. Elle décide alors de changer de vie. Elle est admise à l'Institut d'études politiques de Paris en 2009, et se consacre à l'écriture ⁽¹⁾. Samedi 27 octobre, Aya témoignera de son expérience, de sa rage de vivre. La journée se poursuivra par le repas fraternel ⁽²⁾, le défilé interculturel et par un spectacle d'humour donné par **Hilal Chakir** ⁽³⁾, humoriste-comédien.

(1) 2011, *Danbé*, autobiographie coécrite avec Marie Desplechin et adaptée en 2014 sous la forme d'un téléfilm, « *Danbé la tête haute* », réalisé par Bourlem Guerdjou et récompensé par le prix du meilleur film au Festival de la fiction TV de la Rochelle 2014.

(2) Il est conseillé de s'inscrire préalablement auprès du Service de solidarité de proximité au 02.38.89.59.51 ou par courriel : fetedelafraternite3@gmail.com.

(3) Comédien de stand-up - premières parties des *Lascars gays* et de *Nawell Madani*.



« Bonjour ! Je me présente : **Hilal Chakir**, - certains me connaissent déjà - originaire du quartier de l'Ar-gonne à Orléans et comédien-

humoriste. C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté de venir à l'invitation d'Hiba Pruneau le **27 octobre** pour que tous ensemble nous puissions nous rencontrer, parler de fraternité, rire, nous amuser, passer un bon moment. Car pour moi, la fraternité c'est le vivre-ensemble, le partage, le mélange. L'essentiel c'est que l'on avance, ensemble ! **Je vous donne rendez-vous, samedi 27 octobre au complexe du Château-Blanc pour un moment d'humour, d'amitié et de fraternité. J'ai hâte de vous rencontrer ! »**

Une date à retenir : **samedi 1^{er} décembre**, la Ville de Chalette mettra ses sportifs à l'honneur au cours de la soirée des **Victoires du sport** à partir de 19h à la Maison des associations.

Sport et loisirs

Sports et nature avec le Service des sports pour les prochaines vacances

Pendant les vacances de la Toussaint qui se dérouleront du 20 octobre au 4 novembre, le Service des sports de la Ville propose d'emmener 12 jeunes de la 6^e à la 3^e, durant la semaine du 22 au 27 octobre, à Uzerche en Corrèze. Côté activités, il leur sera proposé du VTT, de la randonnée ainsi que du canoë. Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 06.79.26.27.53.

Durant la semaine du 29 octobre au 31 octobre c'est un stage Bouge Ados



que le service propose à 12 jeunes de CM2, 6^e et 5^e. Les « stagiaires » y pratiqueront de l'équitation et du roller et ils iront au bowling. Pour tous renseignements, appeler le

02.38.93.81.43.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie au Service scolaire et à rapporter au plus tard le 20 octobre.

Vacances d'automne au Centre de loisirs



Pour ces vacances d'automne 2018 (du 22 au 31 octobre - attention : fermeture jeudi

1^{er} et vendredi 2 novembre), les équipes d'animateurs des Centres de loisirs maternels et élémentaires

proposeront des activités autour de la nature et des sciences. À travers des activités ludiques et pédagogiques telles des expériences scientifiques, des rallyes nature, des animations de la Maison de la nature et de l'eau, les enfants pourront développer leur créativité, découvrir de nouvelles techniques scientifiques mais aussi et surtout comprendre l'importance du respect de notre environnement. Des grandes sorties, adaptées à toutes les tranches d'âges, seront proposées à l'Arboretum des Barres et à la Cité des sciences de Paris.

Inscriptions du lundi 8 au vendredi 19 octobre au Service scolaire de la mairie de 13 h 30 à 17 h.

Reprise de la gym à l'Union gymnique de Chalette

Après une saison 2017-2018 bien remplie et une pause estivale bien méritée, les cours ont repris à l'Union gymnique de Chalette.

L'Union gymnique accueille les enfants dès leur plus jeune âge, nés en 2014, 2015 et 2016, au « Baby Gym » avec un cours le mercredi matin à 10 h.

Vient ensuite « l'Access Gym » pour les enfants nés en 2011, 2012 et 2013. Pour eux, les cours se déroulent le mercredi après-midi de 13h30 à 15h. Pour ceux nés en 2008, 2009 et 2010,

il y a le « Gymanim » dont les cours ont lieu le mercredi de 15h à 16h30.

Et pour les plus grands, nés entre 2003 et 2007, l'Union gymnique propose « Gym Ados » le jeudi de 17h30 à 19h. D'autres cours sont proposés aux gymnastes avec une plus grande expérience : renseignements auprès du club.

Pour les nouvelles inscriptions, il y a possibilité de faire un cours d'essai. Plus de renseignements au

02.38.98.10.79 ou **06.26.33.13.25**

et par courriel à ug.chalette@wanadoo.fr



→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

L'État et le service public

L'État est garant du service public car c'est nous qui le finançons à travers les différents impôts et taxes. Nous devons exiger un service public de proximité et de qualité mais nous assistons partout à sa dégradation avec des réductions de personnel dans les administrations de l'État, des privatisations, des suppressions de services.

La Poste pratique une politique de fermeture de bureaux, surtout dans les communes rurales et dans les quartiers prioritaires. À Chalette, le maire a reçu les responsables de la Poste pour parler d'une réorganisation des bureaux de poste. Sa crainte a été confirmée lors de cette réunion et dans un courrier reçu le 13 septembre :

- fermeture du bureau de poste de Vésines qui serait transformé en relais commerçant ;
- réaménagement des horaires d'ouverture du bureau de poste du Bourg.

Nous avons assisté au fil du temps à la dégradation du service public postal à Vésines avec un espace réduit et moins de services, une réduction des horaires d'ouverture et du personnel, des difficultés à se rendre dans les autres bureaux de poste compte tenu de notre réseau insuffisant de transport public.

Suppression annoncée de 120 000 postes de fonctionnaires, 50 000 dans la fonction publique d'État et 70 000 dans les collectivités : dans l'immédiat, suppression de 2 000 postes à Bercy et 1 800 dans l'Éducation nationale. Pour répondre au diktat de l'Europe, jusqu'où le gouvernement va-t-il nous sacrifier ?

La SNCF, dans le prolongement de la réforme de 2018, tombe le masque : baisse de l'offre des dessertes, fermeture des guichets dans les gares remplacés par des automates.

Les préfectures et sous-préfectures : les services de carte grise et de permis de conduire sont maintenant sur Internet, avec des démarches trop compliquées et qui ne fonctionnent pas correctement. Les guichets ont disparu laissant place à des ordinateurs. Les passeports sont à la charge de certaines communes. Pourquoi l'État ne fournit-il pas aux communes le matériel et le personnel pour traiter les demandes de passeports et de cartes d'identité ?

La liste est longue, la déshumanisation du service public continue à grande vitesse. Où va le service public ?

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Les retraités, sacrifiés par le Gouvernement

Nos aînés sont un atout pour la communauté nationale et non une charge comme semble le penser la majorité actuelle. Cette majorité a beaucoup de mal à se détacher de son étiquette de majorité des riches.

Avec la hausse de la CSG, on demande des sacrifices à des gens qui ont des revenus modestes. Le montant moyen des retraites n'est pas très élevé. Il tourne autour de 1 300 €. Quand un retraité est juste un petit peu au-dessus, il prend de plein fouet l'augmentation du taux de CSG, qui a très vite des incidences sur son niveau de vie.

L'effort demandé à un couple peut représenter 600 € par an, soit une cinquantaine d'euros par mois. Cela compte, ce n'est pas symbolique. Le problème, surtout, c'est de faire penser que des personnes avec ce niveau-là de revenus peuvent être des privilégiés, ce n'est pas notre opinion...

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

J'ai 424 signes pour m'exprimer chaque mois, sur le bulletin municipal, c'est peu... par ailleurs le maire ne regarde pas à me censurer sous des prétextes mensongers. Il ne répond pas à mes courriers. J'attends également une explication de Mr Eric Pépin au sujet de la maison de la nature et de l'eau. Je vais être dans l'obligation de diffuser mes dossiers sur internet afin que vous en preniez connaissance.

État civil :

Naissances :

- Elyesa SERT
- Ezel GIRGIN
- Mehmet ADLIG
- Awih ZOUNGOULA
- Tahina DANCHE

Mariages :

- Manon BELOUET & Alexis SERRANO
- Gloria FONTAINE & Loïs PECCOUX
- Sihame EL-GHAZNI & Guillaume MENDES

Décès :

- Serge PAYEN
- Christophe PENAULT
- René TISSIER
- Merline YOUKOUEMO
- Annie VALANTIN (GAILLAT)
- Didier BUISSON
- Nicolas MOKIENKO
- Liliane DUMET (BODARD)
- Sidy MAMADOU

Histoire d'avant

Arsène Tchakarian, un partisan à Chalette



M. MANOUCHIAN
HÉROS NATIONAL
Commandant des F.T.P.F. immigrés de Paris
Tué par les Allemands le 21 février 1944
ՄՐՈՍԷ ՄԱՆՈՒՇԻԱՆ
ԱՐԿԻՍԻՆԻ, ՆԵՂՈՍ (1906 - 1944)

Missak Manouchian, poète arménien et immigré résistant

Arsène Tchakarian, résistant sous l'Occupation allemande durant la seconde guerre mondiale et dernier survivant du groupe Manouchian, décédé le 4 août dernier à l'âge de 101 ans, était passé par Chalette. Pour autant, il n'était pas sur l'Affiche rouge, « *l'affiche qui semblait une tache de sang* » (Louis Aragon), placardée à 15 000 exemplaires dans toute la France, et n'a pas été fusillé comme 22 de ses camarades, présentés comme des terroristes, au Mont-Valérien le 21 février 1944. Ces affiches nazies auront un effet inverse ; beaucoup seront barrées, la nuit, par les mots « Morts pour la France ».

Né en Turquie en décembre 1916, il fuit les conséquences du génocide arménien et arrive en France avec sa famille en 1930, devient tailleur et adhère au Parti communiste, et dès 1936 participe aux grèves du Front populaire. Engagé dans l'armée en 1937, il se retrouve soldat dans les Ardennes. Ne supportant pas la capitulation de juin 1940 et le régime collaborationniste de Vichy, il choisit le chemin de la résistance, d'abord en imprimant des tracts dans la clandestinité. Mais, ainsi qu'il le rappellera, un jour de 1942 son camarade Missak Manouchian, poète arménien et militant communiste, « *est venu à l'atelier de tailleur où je travaillais et m'a dit : « Nous avons fait suffisamment de tracts. Maintenant, nous devons combattre avec des armes »*. Avec d'autres membres des Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI), il s'attaque à l'aide de sabotages et d'actions militaires aux principaux dirigeants de l'occupation nazie ⁽¹⁾, puis il se battra pour instaurer un monde meilleur et plus égalitaire à travers le programme du Conseil national de la Résistance (CNR).

Les nazis répliquent avec vigueur aux attentats menés par le réseau Manouchian qui finit par tomber. Arsène échappe à la rafle avec plusieurs dizaines de membres du réseau. Il est sauvé par un ancien camarade de régiment, un policier qui le garde dans une cachette à Paris. En mai 1944, il est exfiltré de la capitale pour Bordeaux, avant de se rendre en juin dans le Montargois ; il se cache à Chalette, dans



le quartier de Vésines, jusqu'en août. Le 13 août, on le retrouve dans le maquis de Lorris qui sera attaqué le lendemain par les troupes allemandes. Il participe le 23 août 1944 à la libération de Montargis à la tête d'un groupe de vingt combattants en occupant le quartier général allemand installé à l'Hôtel de La Poste.

Devenu citoyen français en 1958 et historien, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la Commission des fusillés du Mont-Valérien et chargé de recherches auprès du Ministère de la Défense, Arsène Tchakarian aura toujours le souci du devoir de mémoire et, comme de nombreux résistants, témoignera infatigablement de son expérience auprès des élèves dans les collèges et lycées. Il insistera toujours sur le caractère patriotique de la cause pour laquelle il se battait : « *L'occupation concernait tout le monde. J'avais froid, j'avais faim et je me suis porté à l'avant en 1939. J'étais rebelle. [...] Nous n'étions pas des héros. Il ne faut pas croire que nous n'avions pas peur. Nous avons résisté parce que nous en avons la possibilité : pas de famille, pas de travail. Et parce que nous aimions la France. Elle nous avait adoptés.* »

Après ses obsèques au cimetière d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), accompagné de nombreux hommages, il reste l'une des très grandes figures de la Résistance et des combats progressistes de notre époque, un homme de paix et de fraternité.

(1) Robert Guédiguian a retracé, en 2009, l'histoire du groupe Manouchian dans son film, « L'armée du crime ».

Nicole Bedez



L'Affiche rouge

À l'affiche



	<i>mardi</i> 2	INAUGURATION	MAISON DES ARTS 11H
		• EXPO PHOTOS DE DOMINIQUE VIGUET	
	<i>mercredi</i> 3	EXPO-CONFÉRENCE	MAISON DES ARTS 14H
		ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES Présentation de la démarche portée par la Ville et de techniques pour jardiner au naturel , présentée par Loiret Nature Environnement.	
	<i>du 3 au</i> 20	EXPOSITION DE DOMINIQUE VIGUET	FOYER DUCLOS
	<i>jeudi</i> 4	APRÈS-MIDI JEUX	14H-16H30 LUDOTHÈQUE
	<i>samedi</i> 6	JOURNÉE BIEN-ÊTRE	
	<i>mardi</i> 9	PROJECTION DU FILM "STILL ALICE"	14H LE HANGAR
		Adapté d'un roman de Lisa Genova, le film de Wash Westmoreland et Richard Glatzer avec Julianne Moore traite avec pudeur de la maladie d'Alzheimer.	
	<i>mercredi</i> 10	UN GOÛTER PRESQUE PARFAIT	DE 14H30 À 16H30 FOYER DUCLOS
	<i>jeudi</i> 11	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE REPAS ASSOCIATIF • TOMBOLA	12H FOYER DUCLOS
	<i>samedi</i> 13	SPECTACLE DE DANSE	14H LE HANGAR
	<i>dimanche</i> 14	ATELIER DANSE DU SE.MU.R.P.A.	
	<i>mardi</i> 16	CONFÉRENCE SUR LES AVC • ORPADAM • AFDOC	14H MAISON DES ARTS
		Les AVC: les prévenir, les identifier, c'est vital ! Animée par les responsables de l'AFMOC Centre (Association française des malades et opérés cardio-vasculaires)	
	<i>samedi</i> 20	THÉÂTRE	14H MAISON DES ARTS
	<i>dimanche</i> 21	AVEC LE GRENIER CHALETTOIS	
	<i>mardi</i> 23	RÉUNION D'INFORMATION SUR LE SÉJOUR DU SE.MU.R.P.A. AVEC LE DISPOSITIF ANCV	10H FOYER DUCLOS
	<i>mercredi</i> 24	RANDONNÉE AVEC LA RANDONNÉE CHALETTOISE	9H30 PLACE JEAN-JAURÈS
	<i>jeudi</i> 25	CLÔTURE LE VERRE DE L'AMITIÉ	11H MAISON DES ARTS

Renseignements : **SE.MU.R.P.A.** 02 38 93 34 18 / 02 38 89 59 14

Brèves

- **Ateliers Espace public numérique** (le samedi à 10h) :
13 octobre : jeux avec la souris et le clavier
20 octobre : fichiers et dossiers de l'ordinateur
27 octobre : surfer sur le web
- **Élections des parents d'élèves** : elles se dérouleront pour toutes les écoles le **vendredi 12 octobre**. Informations auprès de la direction de l'école de votre enfant.
- **Service carte grise en 10 minutes** : « Nil auto », 64 rue Gambetta, établissement agréé par l'État, vous permet de régler toutes vos démarches administratives relatives à votre véhicule (carte grise - certificat d'immatriculation, déclaration d'achat ou de cession, changement de titulaire...) en quelques minutes et sans rendez-vous. Ouverture du lundi au samedi, de 9 h à 18 h sans interruption - Tél. : 07.82.30.22.30 - courriel : cgnilauto@gmail.com - site : www.nilauto.fr
- **Demande de bourses scolaires communales pour les lycéens et les étudiants chalettois**
- Dépôt des demandes au service scolaire **du lundi 1^{er} octobre au mercredi 31 octobre**, du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h.
- Peuvent y prétendre les lycéens en classe de seconde et les élèves des premières années de CAP, les lycéens scolarisés hors agglomération, les étudiants en formation initiale.
- Le montant de la bourse est déterminé en fonction du quotient familial.
- Documents à fournir : certificat de scolarité ou carte d'étudiant 2018-2019, relevé d'identité bancaire des parents pour les bénéficiaires mineurs, le numéro d'allocataire pour les familles allocataires de la Caisse d'allocations familiales, et pour les familles non allocataires le dernier avis d'imposition des parents, le livret de famille, et le justificatif de domicile des parents.
- **Le Service communication** a déménagé à l'hôtel de ville et changé de numéro de téléphone : 02 38 89 59 12.